

CONSEIL MUNICIPAL du 13 février 2023

Liste des délibérations (résultats des votes)

L'an deux mille vingt-trois et le treize février, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Dolomieu, s'est réuni en ses locaux, salle du conseil municipal, 14 Place Déodat Gratet – Dolomieu, sur la convocation et sous la présidence de son Maire en exercice, Madame Delphine HARTMANN.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 6 février 2023

Avant de procéder à l'appel des membres, Madame le Maire accueille Monsieur Eric FERNANDEZ, membre de la liste « Dolomieu 2020 », appelé à siéger au conseil municipal, en raison de la démission de Monsieur Didier FREMY, le 31 janvier 2023, ainsi que celles des suivants de listes : Monsieur Nicolas LOMBARDO et Madame Françoise LUCE.

Etaient présents : Chrystelle SAUBIN, Luc BLANCHET, Aurélie CHARREL, Catherine PORLAN (Adjointes), Séverine AMANN, Claude MOUNIER, Angélique VIDEAU, Jérôme SPRIET (conseillers municipaux délégués), Rémi CHAVANON, Joseph SINEYEN, Noémie FRANCHELLIN, Jean-Claude LABROSSE, Monique MARIE, Sylvie COSTA, Claude CHARVET, Thierry LACROIX, Brigitte VILLEREZ, Nathalie ALBERT, Eric FERNANDEZ.

Etaient absents et excusés : Jean-Michel ALLAGNAT a donné pouvoir à Rémi CHAVANON, Karine ROVIRA, Jean-Paul BONNETAIN a donné pouvoir à Jean-Claude LABROSSE.

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

↳ FINANCES :

- Vote des taux d'imposition des taxes locales directes année 2023
- Reprise anticipée des résultats de l'année 2022
- Vote du Budget Primitif 2023

↳ DEMANDE de SUBVENTIONS :

- Aménagement d'un terrain synthétique de football
- Maîtrise d'œuvre pour le Pôle Santé Accueil Petite Enfance
- Informatisation de la bibliothèque municipale
- Installation vidéoprotection bibliothèque municipale
- Création dalles béton abris voyageurs PMR (abris bus)
- Amicale du personnel Vals du Dauphiné
- Projet humanitaire

↳ RESSOURCES HUMAINES :

- Centre de Gestion :
 - signature contrat risques statutaires
 - signature convention assistance dossiers de retraite

- Actualisation de la rémunération des Agents Recenseurs

↳ - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Bail institut Douce Heure
- Acquisition foncière pour projet de création du Pôle Santé

↳ - Informations diverses : point sur les commissions de chaque adjoint

↳ - Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance Madame Séverine AMANN.

PROCES VERBAL

Les conseillers municipaux approuvent, **à l'unanimité**, le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2022.

DELIBERATIONS :

↳ **20230213-01 : Budget : vote des taux d'imposition des taxes locales directes année 2023**

Adopté à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'approuver le maintien des taux d'imposition des taxes locales directes présentées en Commission des Finances le 18 janvier 2023, comme adoptés en 2022 : soit 29,36% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 44,17% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, 6,58% pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (idem taux 2019)

↳ **20230213-02 : Reprise anticipée des résultats de l'année 2022**

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient de procéder par anticipation, avant l'adoption du compte administratif, à la reprise des résultats de l'exécution budgétaire de l'année 2022 et d'affecter par anticipation le résultat de fonctionnement en recette d'investissement au budget primitif 2023.

↳ **20230213-03 : Vote du Budget Primitif 2023**

Adopté à l'unanimité (21 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Il convient d'approuver le vote du budget primitif de l'exercice 2023

↳ **20230213-04 : demande de subventions pour l'aménagement du terrain synthétique de football**

Adoptée à la majorité absolue (19 pour, 2 oppositions, 1 abstention)

Afin de permettre la réalisation de travaux de création d'un terrain de football synthétique, il convient d'approuver le plan de financement de l'opération et de solliciter notamment l'aide financière de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agence Nationale du Sport (ANS), du District de l'Isère (FFF)

↳ 20230213-05 : demande de subvention pour la maîtrise d'œuvre pour le Pôle Santé Accueil et Petite Enfance

Adoptée à l'unanimité (20 pour, 0 opposition, 2 abstentions)

Afin de lancer la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle de santé pluriprofessionnel, accueil et petite enfance, il convient d'approuver le plan de financement de l'opération et de solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. 203.

↳ 20230213-06 : demande de subventions pour l'informatisation de la bibliothèque municipale

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'acquérir du matériel informatique destiné au fonctionnement de la nouvelle bibliothèque municipale et de solliciter l'aide financière du Conseil départemental de l'Isère ainsi que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

↳ 20230213-07 : demande de subvention pour l'installation de la vidéoprotection de la bibliothèque municipale

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient de compléter le système de vidéoprotection déjà en place sur certains secteurs de la Commune de Dolomieu par l'installation de 4 caméras de vidéoprotection qui seront implantées sur le bâtiment de la future bibliothèque municipale, et de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

↳ 20230213-08 : demande de subvention pour la création de dalles béton pour les abris voyageurs P.M.R (abris bus)

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Afin de permettre la réalisation de travaux de construction de dalles béton pour supporter les deux futurs abris voyageurs PMR (bus), qui seront implantés à proximité de l'école de Bordenoud ainsi qu'à La Chapite, il convient de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

↳ 20230213-09 : demande de subvention à l'Amicale du Personnel des Vals du Dauphiné

Adoptée à l'unanimité (21 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Il convient d'autoriser le versement, pour l'année 2023, d'une subvention de 300€ à l'Amicale du personnel des Vals du Dauphiné, pour ses actions à l'ensemble des agents des communes membres de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

↳ 20230213-10 : demande de subvention pour un projet humanitaire

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'attribuer une subvention à l'association dolomoise « Ghost Riders » qui participe au rallye 4L Trophy au Maroc, raid aventure à vocation humanitaire.

↳ 20230213-11 : Centre de Gestion de l'Isère : signature d'un contrat « risques statutaires »

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'approuver l'adhésion au contrat groupe d'assurance risque statutaire 2023-2026 proposé par le CDG 38 à compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026, pour les agents affiliés CNRACL et les agents affiliés à l'IRCANTEC.

↳ 20230213-12 : Centre de Gestion de l'Isère : signature d'une convention pour l'assistance à l'instruction des dossiers de retraite

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'approuver la prestation d'assistance du CDG 38 pour l'instruction des demandes de retraite des agents CNRACL et de signer la convention correspondante.

↳ 20230213-13 : Actualisation de la rémunération des Agents recenseurs

Adoptée à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Suite à l'entrée en vigueur du décret du 22/12/2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique au 1^{er} janvier 2023 il y a lieu d'actualiser la rémunération des agents recenseurs.

↳ 20230213-14 : Bail Institut Douce Heure

Adopté à l'unanimité (22 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient de signer un bail professionnel de SIX ans, avec l'Institut Douce Heure pour la location du rez-de-chaussée de la Maison Chevrolat, sise 1 rue Elie Cartan, d'une superficie de 62m², à compter du 1^{er} avril 2023

↳ 20230213-15 : Acquisition foncière pour le projet de création du pôle santé accueil petite enfance

Adoptée à l'unanimité (20 pour, 0 opposition, 2 abstentions)

Afin de pouvoir disposer de l'ensemble de l'emprise foncière nécessaire à la mise en œuvre du projet de création du Pôle de Santé pluriprofessionnel Pôle accueil et Petite enfance dans le cadre de l'OAP rue du Stade inscrit au PLUi en vigueur, il convient d'acquérir une parcelle de terrain de 1861m², une autre de 970m² et en contrepartie de celle-ci de céder une partie d'une parcelle communale

Fin de la séance : 21h30